

Cent soixante-huitième session du Conseil

Point 18 de l'ordre du jour: Rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO

1. Le multilinguisme est omniprésent dans une multitude de dimensions transversales à la FAO. Il est dans les biens et services fournis aux Membres, dans la gouvernance de l'Organisation, dans ses produits de communication ou encore ses ressources humaines.
2. Depuis son entrée en fonction, le Directeur général a intensifié l'engagement en faveur du multilinguisme à la FAO ainsi que l'attention portée à cette question. De même, le Conseil, à sa cent soixante-sixième session, s'est félicité que la FAO réaffirme son attachement au multilinguisme et a approuvé l'approche que celle-ci se propose pour continuer à renforcer le multilinguisme, qui prévoit notamment l'application des recommandations figurant dans le rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies (CCI)¹.
3. Le Conseil, à cette même session, a en outre demandé que des informations actualisées lui soient présentées sur cette question à sa session de fond suivante. Le document CL 168/18 intitulé *Rapport intérimaire sur le multilinguisme à la FAO*, qui donne suite à cette demande, présente les progrès accomplis et les résultats obtenus jusqu'à présent, ainsi que les mesures prises avec continuité pour renforcer le multilinguisme à la FAO, dans cinq grands domaines.
4. Tout d'abord, un cadre stratégique pour le multilinguisme est en train d'être défini. Il sera présenté sous sa forme finale au Conseil, pour adoption à sa cent soixante-dixième session, à l'issue d'un processus itératif et inclusif. Le cadre stratégique vise à fournir des orientations générales et pratiques en vue de renforcer le multilinguisme à la FAO.
5. En second lieu, le Coordonnateur de la FAO pour le multilinguisme, dont la nomination a été annoncée par le Bulletin du Directeur général n° 2021/32, sera chargé, entre autres tâches, de diriger les efforts visant à développer et mettre en place le cadre stratégique.
6. Des données détaillées sur les produits et services linguistiques seront communiquées dans le *Rapport sur l'exécution du programme 2020-2021*. Diverses questions y seront développées, telles que l'augmentation du volume de travail de traduction et d'interprétation pour les réunions ou encore la fourniture de produits linguistiques, qui sont des vecteurs de diffusion à plus grande échelle de l'expertise et des connaissances spécialisées de la FAO, comme le site web de la FAO dans son nouvel habillage et les versions traduites des tutoriels et des cours de formation du Pôle de formation en ligne.
7. On peut également mentionner les innovations informatiques et les technologies de traitement des langues, y compris les bases de données multilingues, comme AGROVOC², les innovations comme le Portail des résolutions et de l'Acte constitutif de la FAO nouvellement créé pour améliorer la qualité de la conservation de l'information numérique et du référencement et les technologies innovantes de traduction et de traitement des documents qui ont été mises à l'essai.
8. Enfin, les ressources humaines de la FAO, pour lesquelles les politiques de promotion des connaissances linguistiques s'appliquent dès le stade du recrutement, puis durant toute la carrière de chaque membre du personnel, y compris par les formations en cours de service. Des informations et

¹ JIU/REP/2020/6 – *Le multilinguisme dans le système des Nations Unies*.

² <https://www.fao.org/agrovoc/fr>

données détaillées à ce sujet sont communiquées au Conseil chaque année lors de la première session du Comité financier consacrée aux questions intéressant la FAO.

9. Les Membres sont invités à prendre note des informations présentées sur le multilinguisme à la FAO et à communiquer toutes les observations qu'ils jugeront utiles.

M. Rakesh Muthoo, Directeur de la Division des services aux organes directeurs et Coordonnateur de la FAO pour le multilinguisme